



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</p> <p>Mission de la stratégie et des systèmes d'information 1 ter avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP Dossier suivi par Mireille TROUPEL Tél : 01.49.55.44.61 - Fax : 01 49 55 56 17</p>	<p>NOTE DE SERVICE</p> <p>DGER/MISSI/N2013-2021</p> <p>Date: 12 février 2013</p>
---	---

Le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
à

Date de mise en application : immédiate

Nombre d'annexes : 4

Mesdames et Messieurs les :
Directeurs régionaux de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Chefs de Services régionaux de la formation
et du développement
Chefs d'établissements publics

Objet : Accompagnement de la mise en œuvre des épreuves E3 du BEPA Travaux paysagers et E7 du baccalauréat professionnel – spécialité aménagements paysagers (AP)

Mots clés : Session - Formation – RVP – Evaluation – capacités professionnelles

Résumé : Information des équipes pédagogiques sur l'organisation d'une action d'accompagnement thématique (formation d'initiative nationale et de réalisation inter-régionale) concernant les modalités de mise en œuvre **des épreuves E3 du BEPA Travaux paysagers et E7 du baccalauréat professionnel – spécialité aménagements paysagers (AP)**

Il est demandé aux délégués régionaux à la formation continue (DRFC) de coordonner les inscriptions des agents des établissements publics et privés de leur région dans cette action de formation.

Destinataires

Pour exécution :

Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Services régionaux de la formation et du développement
Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles
Établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MAAF
Unions nationales fédératives d'établissements privés
Délégués régionaux à la formation continue (DRFC)

Pour information :

Inspection de l'enseignement agricole

Afin d'accompagner les équipes pédagogiques à la mise en œuvre des nouvelles épreuves introduites dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle, des formations sont prévues au cours de l'année scolaire 2012-2013 pour les spécialités Aménagement Paysager (AP) et Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole (CGEA).

Cette note de service présente l'action de formation organisée pour la spécialité AP.

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

1.1. Objectifs

Aider les équipes pédagogiques à :

- appréhender les changements induits par la RVP ;
- accompagner les changements de pratiques pour préparer les élèves aux épreuves E3 du BEPA et E7 du baccalauréat professionnel ;
- favoriser un changement de pratiques d'évaluation et de certification des épreuves professionnelles.

1.2. Public cible

- Sont conviés à cette action de formation les enseignants des établissements publics concernés par les épreuves E3 du BEPA et E7 du baccalauréat professionnel – spécialité AP . L'inscription à cette formation est limitée à un **nombre maximum de deux agents par EPLEFPA**. Il est à noter que **la participation de présidents adjoints de jury** à cette session de formation ainsi que la présence **d'enseignants qui interviennent dans les différentes classes de la filière baccalauréat professionnel en trois ans** est souhaitée.
- Sont également conviés **deux représentants** de chaque union fédérative d'établissements privés.

Les participants sont les porte-paroles des équipes des établissements durant la session, ils sont également les relais d'information et d'animation dans leur établissement après la session.

1.3. Programme prévisionnel

Cette formation a fait l'objet d'une construction commune par l'ENFA, Eduter-Ingénierie, l'Inspection de l'enseignement agricole et les structures impliquées de la DGER.

Elle est co-animée par des formateurs de l'ENFA ainsi que par des inspecteurs pédagogiques.

Le programme des deux journées de formation est le suivant :

- repérage des questions des équipes pédagogiques ;
- ce qu'implique l'évaluation des capacités professionnelles (SPS, compétences, capacités, connaissances, grille d'évaluation) ;
- analyse des textes réglementaires et des niveaux d'exigence en BEPA et en baccalauréat professionnel, éclairage sur la pratique explicitée ;
- travail en ateliers :
 - l'évaluation (ateliers en parallèle : pratique explicitée, dossier technique, CCF écrits et oraux) ;
 - le parcours en trois ans (construction par l'équipe pédagogique, place des périodes en milieu professionnel et des professionnels) ;
- synthèse des ateliers et réponses aux questionnements.

1.4. Dates et lieux de formation

Les formations se dérouleront :

- pour les établissements des régions : Aquitaine, Auvergne, Corse, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, et Poitou-Charentes :

Du jeudi 28 mars - 9h au vendredi 29 mars 2013 - 16h
ENFA Toulouse Auzeville - Salle PRM - J. Gasztowtt
2 rue de Narbonne BP 22687
31326 CASTANET TOLOSAN

- pour les établissements des régions : Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes :

Du mercredi 3 avril - 9h au jeudi 4 avril 2013 - 16h
Agrosup Dijon
26 Boulevard Docteur Petitjean
21000 Dijon

- pour les établissements des régions : Bretagne, Centre, Ile de France, Nord-Pas de Calais, Haute-Normandie, Basse-Normandie, Pays de la Loire et Picardie :

Du mercredi 25 septembre - 9h au jeudi 26 septembre 2013 - 16h

(dates et lieux à confirmer pour l'inter région Nord-Ouest)

2. MODALITES D'ORGANISATION DE LA FORMATION

2.1. Responsabilités respectives des acteurs

2.1.1. l'ENFA, support de la formation. Mail : enfa.sna@educagri.fr

A ce titre, elle est chargée :

- d'assurer l'organisation matérielle de la formation (réservation et mise à disposition des salles et du matériel nécessaire, reproduction des supports de formation) ;
- d'assurer le suivi des inscriptions par la procédure SAFO via Internet et d'enregistrer dans SAFO l'inscription des éventuelles candidatures « papier » qui lui sont transmises complétées et vérifiées par les DRFC des régions ;
- de valider les candidatures en tant que structure organisatrice ;
- d'envoyer aux DRFC des régions les invitations à la formation et des documents nécessaires (format PDF) ;
- d'informer les DRFC des régions sur les possibilités de restauration et d'hébergement des participants ;
- d'établir les listes d'émargement et de les faire parvenir aux intervenants ;
- de récupérer les originaux des listes d'émargement remplies ;
- d'enregistrer dans SAFO la présence de tous les stagiaires ayant suivi la formation (sur la base des listes d'émargement) des établissements publics et privés, et d'en informer les DRFC ;
- de délivrer les attestations de formation et de les envoyer aux DRFC des régions ;

- de transmettre à la DGER/MISSI un bilan de l'action conduite.

2.1.2. les DRAAF

Les DRAAF sont chargées :

- d'établir la liste de tous les établissements publics et privés de leur région concernés ;
- d'assurer la communication auprès de ces établissements publics et privés de l'existence de cette action de formation ;

Pour les établissements publics :

- de valider les candidatures des agents sur SAFO et de veiller à ce que chaque agent dispose de son code SAFO. La création de ce code se demande en remplissant la fiche « demande de création d'un code SAFO » jointe (Cf. **Annexe 1**). Cette validation vaut accord **pour la prise en charge par la DRAAF** des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des agents ;
- de transmettre aux participants les courriels d'invitation sous format PDF établis par l'ENFA, accompagnés des documents nécessaires à la prise en charge des frais de déplacement ;
- de transmettre aux participants les originaux des attestations de participation ;
- de procéder au remboursement des frais de déplacement et d'hébergement des participants ;

Pour les établissements privés :

- de porter sur les candidatures « papier » des agents transmises par l'IFEAP ou les fédérations régionales de l'UNMFREO ou l'UNREP le numéro SAFO de chaque agent, et de transmettre par envoi groupé et scanné à l'ENFA ;
- de transmettre aux participants les courriels d'invitation sous format PDF établis par l'ENFA ;
- de transmettre aux participants les originaux des attestations de participation.

2.2. Prise en charge des frais engendrés par cette formation

Les frais de déplacement et de séjour sont à la charge des délégations régionales à la formation continue (programme 215) pour les agents des établissements d'enseignement du public de leur région.

La prise en charge du remboursement de ces frais est à demander, préalablement au déplacement, en remplissant la demande d'ordre de mission et en la transmettant au délégué régional à la formation continue (DRFC) au sein de la DRAAF dont dépend l'établissement.

Les frais de déplacement et de séjour des enseignants des établissements privés ne sont pas pris en charge par les DRAAF.

3. MODALITES PRATIQUES D'INSCRIPTION

3.1. Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement public

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

- les enseignants et membres de jury concernés par les épreuves E3 et E7 souhaitant s'inscrire doivent remplir la fiche d'inscription « papier » (Cf. **Annexe 2**), qui peut être téléchargée sur le site : <http://www.safo.chlorofil.fr/> et **la faire signer** par leur supérieur hiérarchique (proviseur).
- cette fiche d'inscription est saisie par le responsable local de formation (RLF) de l'établissement via le site : <http://www.safo.chlorofil.fr/> selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation, en renseignant le code action :

Toulouse Code action session (safo) : 530563/1

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions le 1^{er} mars 2013

Dijon Code action session (safo) : **530563/2**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **le 8 mars 2013**

Inter région Nord ouest Code action session (safo) : **530563 /3**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **le 28 juin 2013**

- le délégué régional à la formation continue (DRFC) de la région dont dépend l'agent **doit émettre un avis** via le logiciel SAFO. La prise en charge des frais de déplacement et de séjour est assurée par les délégations régionales à la formation continue (programme 215) pour les agents des établissements d'enseignement du public de leur région,
- une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sous format PDF sera envoyé au DRFC de chaque région concernée accompagné d'informations complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...). Le DRFC le transmettra à l'agent sous couvert de son établissement d'affectation, accompagné d'une demande d'ordre de mission. Cette demande d'ordre de mission sera en retour complétée et adressée au DRFC avant la date de début de la formation pour demande de prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement.

3.2. Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement privé

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (**Cf. Annexe 3**). Les personnels doivent remplir la fiche et la faire signer pour validation par leur fédération.

.

Pour chaque fédération, la procédure est la suivante :

- pour les établissements relevant du CNEAP : à retourner, dûment complétée à l'IFEAP ;
- pour les établissements relevant de l'UNREP : à retourner, dûment complétée, à l'UNREP ;
- pour les établissements relevant de l'UNMFREO : à retourner, dûment complétée, aux fédérations régionales.

Ce sont donc l'IFEAP, les fédérations régionales de l'UNREP et de l'UNMFREO qui valident les fiches d'inscription des établissements et qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENFA.

Toulouse Code action session (safo) : **530563 /1**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions **le 1^{er} mars 2013**

Dijon Code action session (safo) : **530563/2**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **le 8 mars 2013**

Inter région Nord Ouest Code action session (safo) : **530563/3**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **le 28 juin 2013**

Attention : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par l'IFEAP ou les fédérations régionales de l'UNREP ou de l'UNMFREO, **ne seront pas prises en compte**.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sous format PDF sera envoyé aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives accompagné d'informations complémentaires (plan d'accès et liste d'hôtels).

Les frais d'hébergement et de déplacement ne seront pas pris en charge par les DRAAF.

La chef de la mission de
la stratégie et des systèmes d'information

Véronique LE GUEN

**Fiche d'identification d'un nouvel agent
Pour création code SAFO**

Nom : <i>(Obligatoire)</i>	Prénom : <i>(Obligatoire)</i>
Nom de jeune fille : <i>(Obligatoire)</i>	Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M <i>(Obligatoire)</i>
Date de naissance : <i>(Obligatoire)</i>	N° INSEE : <i>(Obligatoire)</i>
Diplôme le plus élevé (*) : <i>Exemple 5 Licence</i>	N° EPICEA pour les contractuels et formateurs d'Etat <i>(Obligatoire)</i>
Etablissement d'affectation : <i>(précisez LEGTA – CFA – CFPPA)</i>	Etablissement d'exercice : <i>(précisez LEGTA – CFA – CFPPA)</i>
Date d'entrée dans l'établissement :	Temps de travail en CFA et/ou en CFPPA en % :

Statut <i>(cochez la case correspondante)</i>	Types de personnels <i>(cochez la case correspondante)</i>
<input type="checkbox"/> Contractuel d'Etat (ACEN) <input type="checkbox"/> Contractuel régional (ACER) <input type="checkbox"/> Contractuel établissement (ACB)	<input type="checkbox"/> Personnel de direction (dont directeur de centre constitutif d'un EPL) <input type="checkbox"/> Personnel d'enseignement <input type="checkbox"/> Personnel d'éducation et de surveillance <input type="checkbox"/> Personnel ATOSS <input type="checkbox"/> Autres
Statut handicapé (COTOREP) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Corps : <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C

Fonction (autre qu'enseignement) : <input type="checkbox"/> Directeur de CFA <input type="checkbox"/> Directeur de CFPPA <input type="checkbox"/> Directeur d'Exploitation Agricole <input type="checkbox"/> Directeur d'Atelier Technologique	
Discipline(s) enseignées(*) : <i>Exemple Discipline(s) enseignées : 13</i>	Niveau(x) d'enseignement(*) : <i>Exemple Niveau(x) d'enseignement : 1 4 5</i>

(*) voir ci-après

Diplômes	Diplômes	Disciplines enseignées	Niveaux d'enseignement
Niveau 1 1 Ingénieur agronome 2 DEA-DESS 3 DEA 16 Doctorat 17 Doctorat (étranger) 18 Autre diplôme niveau 1 Niveau 2 4 Maîtrise 5 Licence 6 MST 19 Autre diplôme niveau 2 28 Ingénieur agricole 29 Certificat de maîtrise 30 Certificat de licence 31 Diplôme étranger de niveau 2 Niveau 3 7 BTS 8 DUT 9 DEUG 10 DEUST 20 Autre diplôme niveau 3 32 BTSA 33 Diplôme étranger de niveau 3	Niveau 4 11 BAC 12 BTA 21 Autre diplôme niveau 4 34 Bac technique 35 Bac pro 36 Diplôme étranger niveau 4 37 BP Niveau 5 13 BEP 22 Autre diplôme niveau 5 38 BEPA 39 BPA 40 Diplôme étranger de niveau 5 Niveau 6 14 CAP 15 Certificat d'étude 25 Autre diplôme de niveau 6 41 CAPA 42 Diplôme étranger de niveau 6 Autres 26 Autre diplôme niveau inconnu 14 27 Autre diplôme inconnu (étranger)	1 Agroalimentaire 2 Agroéquipements 3 Agronomie 4 Aménagement de l'espace 5 Biologie animale/zootechnie 6 Biochimie 7 Biotechnologies 8 Bureautique 9 Biologie végétale/phytotechnie 10 Comptabilité 11 Documentation 12 Écologie 13 Économie 14 Économie sociale 15 EPS 16 ESC 17 Français 18 Gestion 19 Histoire géographie 20 Informatique 21 Langues 22 Mathématiques et statistiques 23 Philosophie 24 Productions aquacoles 25 Productions forestières 26 Productions horticoles 27 Sciences biologiques 28 Sciences physiques 29 Techniques d'expression. et de communication 30 Techniques commerciales 31 Viticulture, œnologie	1 BTSA 2 Prépa grandes écoles 3 CS niveau 3 4 Bac 5 Bac technologique 6 BTA 7 Bac professionnel 8 S niveau 4 9 BEP 10 BP 11 BEPA 12 CS niveau 5 14 4ème 3ème techno 15 4ème 3ème prépa



ACTIONS DE FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS DGER EXERCANT EN EPLEFPA



Fiche d'inscription – Campagne 2013

Remplir une fiche par action ou cycle

Cette fiche d'inscription concerne les actions de formation s'inscrivant dans les programmes de formation continue du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche - DGER (PNF et PRF).

La base Internet, à laquelle accède chaque établissement grâce à son numéro de code, charge automatiquement l'ensemble des informations concernant les agents répertoriés dans la base SAFO.*

1 – Libellé du stage (action ou cycle)

Programme national « Se former en 2013 »

Programme régional

Période d'ouverture de la saisie de l'inscription sur Internet pour l'ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE **				
Titre de l'action				
Date(s)				
Code de l'action		Numéro de session	Nom de l'établissement organisateur	

2 - Identification des agents :

Code SAFO agent	
-----------------	--

Nom		Prénom	
Nom de jeune fille		Région	
Date de naissance		Sexe F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	Etablissement d'affectation
Corps		Etablissement d'exercice	

Temps de travail en CFA et/ou en CFPPA en %	
---	--

Statut administratif	Etablissement hors EPLEFPA	Types de personnels
Titulaire <input type="checkbox"/>	Enseignement sup. <input type="checkbox"/>	Personnel de direction <input type="checkbox"/>
Contractuel d'Etat (ACEN) <input type="checkbox"/>	MAP hors DGER <input type="checkbox"/>	Personnel d'enseignement <input type="checkbox"/>
Contractuel régional (ACER) <input type="checkbox"/>	Education nationale <input type="checkbox"/>	Personnel d'éducation et de surveillance <input type="checkbox"/>
Contractuel établissement <input type="checkbox"/>	Privé <input type="checkbox"/>	Personnel ATOSS <input type="checkbox"/>
Autres <input type="checkbox"/>	Autres (ex : Conseil régional, préfecture, personnel lycée prof. maritime...) <input type="checkbox"/>	Autres <input type="checkbox"/>

- Statut handicapé (COTOREP) Oui Non

Diplôme le plus élevé***		
<i>Exemple</i>	5	<i>Licence</i>

Diplômes

Niveau 1

- 1 Ingénieur agronome
- 2 DEA-DESS
- 3 DEA
- 16 Doctorat
- 17 Doctorat (étranger)
- 18 Autre diplôme niveau 1

Niveau 2

- 4 Maîtrise
- 5 Licence
- 6 MST
- 19 Autre diplôme niveau 2
- 28 Ingénieur agricole
- 29 Certificat de maîtrise
- 30 Certificat de licence
- 31 Diplôme étranger de niveau 2

Niveau 3

- 7 BTS
- 8 DUT
- 9 DEUG
- 10 DEUST
- 20 Autre diplôme niveau 3
- 32 BTSA
- 33 Diplôme étranger de niveau 3

Niveau 4

- 11 BAC
- 12 BTA
- 21 Autre diplôme niveau 4
- 34 Bac technique
- 35 Bac pro
- 36 Diplôme étranger niveau 4
- 37 BP

Niveau 5

- 13 BEP
- 22 Autre diplôme niveau 5
- 38 BEPA
- 39 BPA
- 40 Diplôme étranger de niveau 5

Niveau 6

- 14 CAP
- 15 Certificat d'étude
- 25 Autre diplôme de niveau 6
- 41 CAPA
- 42 Diplôme étranger de niveau 6

Autres

- 26 Autre diplôme niveau inconnu 14
- 27 Autre diplôme inconnu (étranger)

Discipline enseignée

- 1 Agroalimentaire
- 2 Agroéquipements
- 3 Agronomie
- 4 Aménagement de l'espace
- 5 Biologie animale/zootechnie
- 6 Biochimie
- 7 Biotechnologies
- 8 Bureautique
- 9 Biologie végétale/phytotechnie
- 10 Comptabilité
- 11 Documentation
- 12 Écologie
- 13 Économie
- 14 Économie sociale
- 15 EPS
- 16 ESC
- 17 Français
- 18 Gestion
- 19 Histoire géographie
- 20 Informatique
- 21 Langues
- 22 Mathématiques et statistiques
- 23 Philosophie
- 24 Productions aquacoles
- 25 Productions forestières
- 26 Productions horticoles
- 27 Sciences biologiques
- 28 Sciences physiques
- 29 Techniques d'expression. et de communication
- 30 Techniques commerciales
- 31 Viticulture œnologie

Niveau d'enseignement

- 1 BTSA
- 2 Prépa grandes écoles
- 3 CS niveau 3
- 4 Bac
- 5 Bac technologique
- 6 BTA
- 7 Bac professionnel
- 8 CS niveau 4
- 9 BEP
- 10 BP
- 11 BEPA
- 12 CS niveau 5
- 14 4ème 3ème techno
- 15 4ème 3ème prépa

REGIONS	Délégués régionaux à la formation continue (DRFC)	
ALSACE	<p>M. Pierre-Irénée BRESSOLETTE pierre-irenee.bressolette@agriculture.gouv.fr Assistante : Brigitte LECORNEY</p>	<p>DRAAF – Cité administrative Gaujot 14, rue du Maréchal Juin CS 31009 67070 STRASBOURG CEDEX Tél : 03.69 32 50 67 (66) Fax :03 69 32 50 60</p>
AQUITAINE	<p>Mme Sophie de GRIMAL sophie.de-grimal@agriculture.gouv.fr Assistante : Monique FAVRE</p>	<p>DRAAF - 51, rue Kieser 33077 BORDEAUX Tél : 05.56.00.43.52 (42.68) Fax : 05.56.00.43.70</p>
AUVERGNE	<p>Mme Danielle GIROUX danielle.giroux@agriculture.gouv.fr Assistante : Bernadette GOUDERGUES</p>	<p>DRAAF – SRFD 16 B rue Aimé Rudel BP 45 MARMILHAT 63370 LEMPDES Tél : 04.73.42.27.92 (76) Fax : 04.73.42.27.91</p>
BOURGOGNE	<p>Mme Solène AUBERT solene.aubert@agriculture.gouv.fr Assistante : Yveline PASQUIER</p>	<p>DRAAF 4 bis rue Hoche BP 87865 21078 Dijon cedex Tél : 03.80.39.30. 59 Portable : 06 28 89 11 39 Tel assistante : 03 80 39 30 82 Fax : 03.80.39.30.99</p>
BRETAGNE	<p>Mme Carmen GAN carmen.gan@agriculture.gouv.fr Assistantes : Nathalie PEIGNE Evelyne LESAGE</p>	<p>DRAAF – Cité de l'agriculture 15, avenue de Cucillé 35047 RENNES CEDEX Tél : 02.99.28.22.04 (22.75/22,80) Portable : 06 72 87 95 17 Fax : 02.99.28.20. 48</p>
CENTRE	<p>M. X Assistantes : Nadine JACQUET(02 34 34 62 90) dr-formco.draaf-centre@agriculture.gouv.fr Muriel MICHAUD (02 38 77 41 96) muriel.michaud@agriculture.gouv.fr</p>	<p>DDT du Cher 6 place de la Pyrotechnie CS 20001 18019 BOURGES cedex Tél : 02 34 34 62 91 Fax : 02 34 34 63 09</p>
CHAMPAGNE-ARDENNE	<p>Mme Isabelle HUART-CARBONNEAUX isabelle.huart-carbonneaux@agriculture.gouv.fr Assistante : Yolande SIRIANNI</p>	<p>DRAAF – Complexe agricole du Mont Bernard Route de Suippes 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE Tél : 03.26.66.20.25 /20.21 Fax : 03.26.66 20 21</p>

CORSE	M. Paul MEDURIO paul.medurio@agriculture.gouv.fr	DRAAF – Immeuble "Le Solferino" BP 309 - 8, cours Napoléon 20176 AJACCIO CEDEX Tél : 04 95 51 86 74/44 Fax : 04.95.51.12 88 Portable : 06 10 69 05 93
FRANCHE COMTE	M. Julien SAUVAYRE julien.sauvayre@agriculture.gouv.fr Assistant : Lionel FAIHY	DRAAF - Immeuble Orion 191, rue de Belfort 25043 BESANCON Cedex Tél : 03.81.47.75.46 (75.36) Fax : 03.81.47.75.48
ILE-DE-FRANCE	Mme Nathalie NICOL nathalie.nicol@agriculture.gouv.fr Assistante : Rachel GARCIA	DRIAAF Ile-de-France 18, avenue Carnot 94234 CACHAN CEDEX Tél : 01.41.24.17.78 (17.01) Fax : 01.41.24.17.15
LANGUEDOC-ROUSSILLON	M. Jacky BRETAGNE jacky.bretagne@agriculture.gouv.fr Assistants : Corinne ULLDEMOLINS et Frédéric POUGET	DRAAF Maison de l'Agriculture Place Chaptal CS 70039 34060 MONTPELLIER CEDEX 02 Tél : 04.67.10.19.14 (19.12)(19.18) Fax : 04.67.10.01.02
LIMOUSIN	Mme Marie-Pierre LEURIDAN marie-pierre.leuridan@agriculture.gouv.fr Assistante : Betty PACCHIN	DRAAF – 22, rue des Pénitents Blancs BP 3916 87039 LIMOGES CEDEX Tél : 05. 55.12. 92.74 / 92.73 Fax : 05.55.12.92.59
LORRAINE	Mme Roberte MORLOT roberte.morlot@agriculture.gouv.fr Assistante : Annie FORESTAT	DRAAF Lorraine 76 avenue André Malraux 57046 Metz Cedex Tél : 03.55 74 11 08 / 11 09 Fax : 03 55 74 11 01
MIDI-PYRENEES	M. Jacques CASTETS jacques.castets@agriculture.gouv.fr Assistante : Hélène ECHEVARRIA Responsable de formation : Christiane PERCHE	DRAAF – Cité administrative Bd A. Duportal 31074 TOULOUSE CEDEX Jacques CASTETS : Tél : 05 61 10 61 84 Hélène ECHEVARRIA : Tél : 05 61 10 62 03 Christiane PERCHE : Tél : 05 61 10 62 18 Fax : 05 61 10 61 75
NORD PAS-DE-CALAIS	M. Patrick SENECHAL patrick.senechal@agriculture.gouv.fr Assistante : Zohra M'BAYE zohra.mbaye@agriculture.gouv.fr	DRAAF Cité administrative – BP 505 59022 LILLE CEDEX Tél : 03.62.28.40.86 (40.87) Fax : 03.62.28.41.01
PICARDIE	Mme Françoise HOLARD francoise.holard@agriculture.gouv.fr Assistante : Monique MANOUVRIER Assistante GRAF : Sonia LESAGE	DRAAF – Allée de la Croix rompue 518, rue Saint-Fuscien 80092 AMIENS CEDEX 3 Tél : 03.22.33.55.49 (55.15) Fax : 03.22.33.55.50

BASSE NORMANDIE	Mme Danièle LEVARD daniele.levard@agriculture.gouv.fr Assistante : Hélène COURCELLE Assistante GRAF : Christine PAUL	DRAAF - SG 6 bld Général Vanier 14070 CAEN CEDEX Tél : 02.31.24.97.16 (98.97) Fax : 02.31.24.99.11
HAUTE- NORMANDIE	Mme Valérie GARNIER valerie.garnier@agriculture.gouv.fr Assistante : Isabelle GUEGAN	DRAAF - Cité administrative 2 rue Saint Séver 76032 ROUEN CEDEX Tél : 02.32.18.94.03 (94.29) Fax : 02.32.18.94.01
PAYS DE LA LOIRE	Délégué régional Formco : M. Jean-Paul GAULLIER jean-paul.gaullier@agriculture.gouv.fr Assistant : François SOUCHARD Délégué régional GRAF : M. Jean-Luc SCHAFFER jean-luc.schafer@agriculture.gouv.fr Assistante : Françoise CASSARD	DRAAF 12 rue Menou 44 035 NANTES Délégué régional Formco : Tél : 02.40.12.37.57 (36.15) Fax : 02.40.12.36.01 Délégué régional GRAF : Tél : 02.40.12.37.23 Fax : 02.40.12.36.02
POITOU- CHARENTES	Mme Séverine ETCHESSAHAR severine.etchessahar@agriculture.gouv.fr Assistants : Olivier JEAN-THEODORE olivier.jean-theodore@agriculture.gouv.fr Nadia COUTANCEAU-METAY nadia.coutanceau-metay@agriculture.gouv.fr	DRAAF 15, rue Arthur Ranc BP 40537 86020 POITIERS CEDEX Tél : 05.49.03.11.27 (11.23) Fax : 05.49.03.11.12
PROVENCE-ALPES- COTE D'AZUR	Mme Florence BRUNIER florence.brunier@agriculture.gouv.fr Assistant : recrutement en cours	DRAAF PACA 132 Boulevard de Paris 13003 MARSEILLE Tél : 04 13 59 36 35 (36.34 / 36.33) Portable : 06 88 27 87 82 Fax : 04 13 59 36 32
RHÔNE-ALPES	Nathalie DELDEVEZ nathalie.deldevez@agriculture.gouv.fr Assistants : Patrice WEISS Brigitte FIKET (concours) Annie VERNOSY (RLF DRAAF)	DRAAF- Cité Administrative - 165, rue Garibaldi BP 3202 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.63.13.08 (13.13) Fax : 04.78.63.34.17

Mise à jour le 12/06/12